



PROJET EDUCATIF

1. L'école communale proche du citoyen est démocratique.
Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elle encourage le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

CITOYENNETE

RESPONSABLE Elle est par excellence le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non engagement et de passivité ; elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

2. L'école communale, respectueuse des droits de l'enfant, prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux-être affectif, physique et intellectuel.

La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique, ...

RESPECT DES
DROITS DE
L'ENFANT

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent la motivation nécessaire pour atteindre ces objectifs.

L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.

3. L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

MAITRISE DES
COMPETENCES
DE
BASE

4. L'école communale, ouverte à tous, refuse toute sélection sociale ou économique : elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés.

EGALITE DES
CHANCES

PROJET PEDAGOGIQUE



Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Il se veut un outil de repérage, un référentiel pédagogique pour faire progresser notre école vers une école de la réussite ambitieuse pour tous.

REUSSIR L'ECOLE c'est ...

REUSSIR l'enfant l'équipe la communauté éducative

COMMENT DEFINIR NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE ?



En optant pour une pédagogie active (interactive et constructive)

- Soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affective, sociale, intellectuelle et physique
- Prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale

Chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié
la meilleure ambition
tout en prenant en compte ses rythmes propres
dans la perspective de le faire évoluer
vers la maîtrise des socles de compétences

Pour cela, elle veillera
à organiser le continuum pédagogique de 2 ½ à 12 ans
en pratiquant la différenciation des apprentissages
sur base d'une véritable évaluation formative

- Notre réflexion se situera à trois niveaux
- les structures
 - les stratégies d'apprentissage et méthodes d'enseignement
 - les moyens et les outils

LES STRUCTURES



Priorité sera donnée à l'organisation en cycles fonctionnels

Soit un continuum pédagogique structuré en deux étapes 2 ½ * 8 ans et 8 * 12 ans

Dans le souci d'aider l'enfant à parcourir sa scolarité sans rupture, des initiatives pourront être prises

- pour permettre à l'enfant, si besoin est, de réaliser la seconde étape en cinq ans plutôt qu'en quatre
- pour harmoniser la transition entre les dernières années du primaire et le premier degré du secondaire.

Des initiatives seront prises pour l'harmonisation maternelle/primaire.

LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE ET METHODES D'ENSEIGNEMENT



Nous préconiserons autant que possible, une pédagogie active

- impliquant une démarche participative et réflexive
- s'appuyant sur les origines sociales et culturelles des enfants

Suivant les spécificités locales, chaque équipe définira la mise en œuvre des axes suivants :

- pédagogie partant du vécu de l'enfant
- équilibre des moments collectifs, en groupes
- équilibre des moments d'individualisation
- choix de situations signifiantes
pour l'acquisition des compétences transversales et disciplinaires,
des savoirs et les savoir-faire
pour la construction des concepts de base partant d'une démarche
d'auto-socio-construction

Chaque équipe veillera à l'acquisition des compétences citées à l'article 8

Notamment :

- privilégier les activités de découverte, de création
- les activités culturelles et sportives
- les technologies de la communication et de l'information
- le développement de pratiques démocratiques, de citoyenneté responsable au sein de l'école

Chaque équipe adaptera son projet pédagogique aux programmes d'études décrits à l'article 9

Notamment :

- optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler et savoir écouter pour la maîtrise de la langue française
- définir les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes
- choisir une langue autre que le français pour développer des compétences communicatives
- aider l'enfant à structurer le temps et l'espace, à découvrir son environnement

LES MOYENS ET LES OUTILS



Pour créer ce continuum pédagogique 2 ½ à 12 ans, chaque équipe s'engagera dans la construction des référentiels indispensables à la cohérence du projet.

Pour y arriver, la concertation au sein de chaque équipe s'avère indispensable.

Les points précités seront donc négociés en concertation par tous les enseignants, en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

La mise en place progressive de l'école de la réussite suppose aussi la construction de projets de formation collectifs et individualisés.

L'élaboration du projet d'établissement favorisera ainsi l'émergence d'une culture commune à toute l'équipe.